

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL




Distr.
LIMITEE
E/CN.4/L.1424/Add.1
22 février 1979
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 4 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME
DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note du Secrétaire général

A la demande des Missions permanentes de la République arabe syrienne et de la République de l'Iraq, les documents énumérés ci-après sont mis à la disposition des membres de la Commission :

- Origines et évolutions du problème palestinien - Première partie : 1917-1947, et Deuxième partie : 1947-1977, publiés par le Service spécial des droits palestiniens (ST/SG/SER.F/1 et 2);
- Rapport de la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (A/Conf.93/40);
- Rapport du Comité spécial d'experts chargé d'étudier la situation sanitaire des habitants des territoires occupés du Moyen-Orient, y compris la Palestine (WHO A 31/37);
- Rapport de la mission d'enquête de l'UNESCO sur la situation en matière d'éducation et de culture dans les territoires arabes occupés (104 EX/52, 31 mai 1978).